

# MAIRIE de Sainte-Croix

## Compte rendu du Conseil Municipal du 03 février 2022

Début de séance à 20 h 00

**PRÉSENT :** Nadine MONGE, Thierry BIZOUARD, Stéphane ARCHINARD, Christian LAMBERT, André POULET, Danièle LEBAILLIF, Joëlle BAUDOUIN

**ABSENT EXCUSE :** Marie ERRACHIDI

**ABSENTS :** Daniel PONCET, Jean HOTTE

Secrétaire de séance: Nadine MONGE

**Port du masque est obligatoire.**

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 décembre 2021.

### **DÉLIBÉRATIONS**

- Prise en charge des dépenses d'investissement
- Subventions aux associations

### **INFORMATIONS**

- Avancement schéma directeur alimentation eau potable et défense incendie,
- Restitution de l'analyse des besoins sociaux dans le Diois,
- Convention de ruralité - Projet Vallée
- Ecole \_ carte scolaire,
- Valdequint \_ mobilité,
- Projet CODYTER,
- Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin 2022
- Départ secrétaire.

### **Avant le Conseil Municipal Gérard Dellinger est venu présenter le projet CODYTER (CO-Dynamiser les Territoires Ruraux)**

Le projet TEN (Territoires Engagés pour la Nature).

Cette nouvelle association a pour but d'aider les porteurs de projets à trouver des financements.

Ces projets doivent agir en faveur de la biodiversité et de l'agriculture extensive.

Le conseil municipal acte le fait de soutenir l'association et accepte le courrier présenté.

### **Approbation du dernier conseil municipal** (07 décembre 2021)

VOTE : **7 VOIX POUR**

### **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL :**

#### **1- PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** (D2022-01)

Mme le Maire explique préalablement au vote du budget primitif 2022, que la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement urgente, le conseil municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits inscrit au budget 2021.

VOTE : **7 VOIX POUR**

#### **2- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** (D2022-02)

Mme le Maire présente les diverses demandes de subventions pour l'année 2022.

Après avoir délibéré le conseil municipal :

- REFUSE d'accorder une subvention à :
  - REMAID,
  - ACCORDERIE DU PAYS DIOIS,
  - APACH. APF France Handicap,
  - Les restos du cœur,
  - 123 Soleil,
  - SECOURS POPULAIRE.
- ATTRIBUE une subvention à :
  - COLLEGE SKI : 80 € / POUR DEUX ENFANTS
  - AVI : 200.00 €
  - VALDEQUINT (fonctionnement) 212.00 €
  - FEUILLE DE QUINT : 252.00 €
- AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

**VOTE : 7 VOIX POUR**

### **INFORMATIONS :**

#### **SCHEMA DIRECTEUR**

**Bilan financier** : sur l'enveloppe de 13 000 € de travaux nous avons déjà effectuer pour 7 507.40 €HT. Les mesures effectuées en juin et juillet 2021 ont confirmé le bon état de notre réseau d'eau potable.

Afin de répondre à des exigences fiscales nous allons devoir, avant la fin de 2022, changer le compteur général (tous les 9 ans).

Le PVC de la conduite du Bourg date des années 1980, nous devons effectuer une analyse pour confirmer l'absence de CVM (Chlorure de vinyle et monomère). Devant le coût de cette analyse, nous allons essayer de le mutualiser avec une autre commune. Le Département nous fait un devis et nous allons essayer, de notre côté, de contacter d'autres prestataires.

Nous allons faire établir des devis pour les travaux concernant la purge du Bourg et le changement du compteur général.

Nous enclenchons la 3ème phase.

#### **RESTITUTION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DANS LE DIOIS**

Le questionnaire a été mis en ligne entre mai et juillet 2021 avec trois destinataires : les habitants (145 réponses exploitables), les élus et les secrétaires de Mairie (23 communes répondantes), les professionnels de santé et les bénévoles des institutions et associations œuvrant dans le champ du social sur le Diois

(34 réponses exploitables)

Sur 50 communes, 4 disposent d'un CCAS (centre communal d'action sociale) et 5 autres d'une commission d'action sociale.

La santé, le logement, le vieillissement et l'emploi sont les sujets les plus préoccupants.

Viennent ensuite la mobilité, la situation financière et l'accès aux droits.

Et enfin, l'alimentation, la sécurité, l'enfance et jeunesse et la solidarité et le lien social.

Niveau de vie dans le Diois salaire mensuel médian : 1 597.00 €, 10% de la population perçoit un minimum de 824.00 €, minimum perçu par les habitants les plus aisés : 2853.00 €

Le diagnostic du PLUI a servi à dresser la liste des problèmes de logements qui sont rares et de prix de location élevé, logements vacants (logements recensés aux impôts ce qui fausse la donne car pour qu'un logement soit considéré comme vacant il faut qu'il soit vide de tout mobilier depuis 2 ans) et résidences secondaires.

Nous allons très certainement vers la création d'un CCAS intercommunal, afin de pouvoir bénéficier de budget et d'aide, car les difficultés arrivent dans nos petites communes aussi.

#### **CONVENTION RURALITÉ**

Nous étudions et montons un dossier sur les besoins de la vallée à moyen terme, selon les effectifs scolaires.

## ECOLE

**Carte scolaire :** En raison des élections présidentielles, la carte scolaire est établie plus tôt.

Baisse significative et régulière des effectifs chaque année. En 5 ans nous avons perdu 2 600 élèves et malgré cela, 29,5 postes ont été créés. Au vu du déclin démographique scolaire et de l'augmentation des postes, les conditions de travail s'améliorent au dire de l'académie.

700 enfants sont scolarisés à la maison, en Drôme.

## VALDEQUINT COMMISSION MOBILITÉ

Baudoin Joëlle, membre du CM référente mobilité à Valdequint, fait un compte rendu des actions de l'année.

L'association a investi dans des vélos à assistance électrique qui sont proposés en vélopartage, mais aussi dans un véhicule associatif proposé, lui aussi, en autopartage. Elle a participé à de nombreuses manifestations dans la vallée et compte poursuivre en 2022. Voir le site de Valdequint pour plus de renseignements sur le vélo et auto/partage.

## ELECTIONS

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

Election législatives les 12 et 19 juin 2022

Les personnes peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

Une refonte des listes électorales sera faite.

Par décret n°2022-66 du 26 janvier 2022, les bureaux de vote seront ouverts de 8H à 19H pour les deux tours des élections présidentielles.

## DÉPART

Après 15 mois de bons et loyaux services, notre secrétaire nous quitte pour un poste en Mairie de Die qui correspond plus à ses compétences.

Nous lui souhaitons bonne continuation.

## JARDINS NOURRICIERS

Nous avons reçu deux représentants des jardins nourriciers afin de prévoir l'année 2022.

Bilan plutôt positif pour 2021 malgré une météo peu favorable.

Les jardins souhaiteraient organiser les marchés le vendredi toujours dans les mêmes horaires soit 17h – 18h30. La collaboration, pour d'éventuelles animations avec Valdequint n'est pas encore actée. Sachant que les subventions Leader sont terminées, Valdequint s'est retiré des projets communs avec les jardins.

Les jardins nourriciers souhaitent organiser des moments conviviaux (ateliers, ...)

Au printemps, il y aura des ventes de plants puis des paniers et ensuite les marchés et le retour des paniers pour clôturer la saison.

La mise en eau du canal pose problèmes. En effet chaque année, il est remis en eau, par **des bénévoles**, pour la saison. Deux grosses fuites doivent être réparées. **Les bénévoles** vont essayer de faire les travaux avant l'ouverture, cela veut dire que la météo devra être favorable, et cela dépendra de leurs disponibilités.

Date de fermeture : fin septembre, plus tôt en 2021 suite à des travaux effectués sur la conduite d'eau potable.

**Prochain CM / Mardi 08 mars à 16h30 POUR VOTE DU BUDGET**

**FIN DE SEANCE 21H00**